

Dourdan, Le 22 février 2018

Cher adhérent(e) ou futur(e) adhérent(e),

Nous vous proposons d'adhérer ou de renouveler votre adhésion à l'Association des Artisans d'Art de la Vallée de Chevreuse pour l'année 2018. **Nouveauté depuis cette année**, vous avez le choix d'adhérer en tant que :

membre actif :

- vous participez à la vie de l'association et souhaitez exposer à l'une des manifestations organisées par l'AAArt.
- vous vous engagez à respecter la charte de l'adhérent (annexée en pièce jointe)

membre bienfaiteur :

- vous souhaitez soutenir l'AAArt sans participer à la vie de l'association.
- en tant que professionnel des métiers d'art, vous bénéficiez de votre inscription sur toutes les publications numériques ou papier répertoriant les métiers d'art de l'AAArt.

Dans les 2 cas, le montant de la cotisation reste inchangé à 35 €.

Pour cela, nous vous prions de retourner **avant le 21 mars 2018** :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- le bulletin d'adhésion ci dessous complété et signé,- le chèque de cotisation de 35 € à l'ordre de l'AAArt,- une attestation de paiement des cotisations sociales du dernier trimestre. |
|---|

Dans l'attente de nos prochaines rencontres,
Bien amicalement,
La Présidente
Flavie NEPOMIASTCHY

BULLETIN D'ADHESION

Année 2018

Association des Artisans d'Art de la Haute Vallée de Chevreuse

à retourner avant le 21 mars 2018

à l'adresse suivante : Florence Dupont –
4, rue de l'abbé Gérard – 91410 DOURDAN

Nom de l'entreprise

Nom

Prénom.....

Adresse

.....

Activité

Produits ou services présentés sur les

salons :.....

.....

Je demande mon adhésion à l'AAArt pour l'année 2018 :

- en tant que membre actif, à ce titre **je m'engage à respecter la charte de l'adhérent.**
- en tant que membre bienfaiteur**

Je joins à ce bulletin :

- un chèque de 35 € pour la cotisation annuelle (à l'ordre de l'AAArt)
- une attestation de paiement des cotisations sociales du dernier trimestre.

Fait à,

Signature

le

.....